

Ni pauvre, ni soumis... ni très bien entendus !

Publié le 26/03/2010



Paris, le vendredi 26 mars 2010 – En 2008, une centaine d'associations défendant les personnes handicapées et/ou atteintes de maladies invalidantes lançaient le collectif : « Ni pauvre, ni soumis ». Il s'agissait de dénoncer, un an après l'élection de Nicolas Sarkozy les retards pris par le nouveau gouvernement quant à l'application de la promesse de campagne du Président d'augmenter de 25 % l'Allocation adulte handicapée (AAH). Quatre jours avant le lancement d'une grande manifestation, le chef de l'Etat entendait ces regrets et annonçait que d'ici 2012, le montant de l'AAH connaîtrait effectivement une hausse de 25 %, à raison de deux augmentations par an de 2,2 %. Cependant, pour les associations, cette promesse tenue se révèle aujourd'hui totalement insuffisante. Elles soulignent en effet que dans deux ans, l'AAH atteindra 776,59 euros par mois. Or, cette dernière constitue pour un grand nombre de personnes handicapées leur seul revenu et celui-ci restera en 2012 inférieur au seuil de pauvreté (qui est de 908 euros). Aussi, comme en 2008, le collectif « Ni pauvre, ni soumis » continue à défendre la nécessité de créer un « revenu d'existence » qui devrait être « au moins égal au montant du SMIC » et dont les organisations estiment qu'il « doit être indépendant des ressources du conjoint, du concubin, de la personne avec laquelle un pacte civil de solidarité a été conclu, ou encore des personnes vivant sous le même toit ». Les associations souhaitent également que soit facilité l'accès à la CMU complémentaire et « exigent » la suppression des franchises médicales ou encore de la fiscalisation des indemnités journalières perçues par les accidentés du travail. Ces différents mots d'ordre seront scandés lors de plusieurs manifestations organisées demain dans toute la France, de Paris à Nantes, en passant par Marseille, Grenoble ou encore Angers.

Il est probable cependant, que les impératifs budgétaires actuels rendront ces revendications peu audibles par le gouvernement.

A.H.